

Chers parents,

La capacité d'employer les médias, les images, les technologies de l'information et de la communication (MITIC) de manière pertinente est une compétence clé que chaque élève doit pouvoir acquérir.

Dans cette perspective, votre enfant utilise des outils informatiques en classe sous la conduite de ses enseignant·e·s pour des activités diverses et variées.

Réfléchir aux risques qui vont de pair avec l'usage des outils numériques fait partie de la formation des élèves. Afin d'encadrer l'utilisation du numérique en classe, l'école dispose d'une ch@rte informatique définissant les règles et les devoirs des élèves. Vous la trouverez dans l'agenda scolaire de votre enfant.

Chaque élève va en prendre connaissance avec un·e enseignant·e en classe, en comprendre le contenu et s'engager à la respecter. En tant que représentants légaux, nous vous demandons de cautionner cet engagement. Vous pouvez saisir l'occasion de la lecture de la ch@rte avec votre enfant pour discuter de l'usage des MITIC dans le cadre familial.